

Les étrangers pris pour boucs émissaires

Libération

11/5/2011

A force de courir derrière le FN, l'UMP a fini par le rattraper. Depuis des semaines, Marine Le Pen dénonce le fait que les étrangers n'ayant pas travaillé puissent bénéficier du minimum vieillesse – désormais allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa), qui porte à environ 750 euros les ressources des personnes âgées les plus démunies. Le 13 avril, elle a été rejointe dans son combat par la Droite populaire, courant de l'UMP, qui a déposé une proposition de loi exigeant que les bénéficiaires étrangers de

l'Aspa aient travaillé en France. Et dimanche, Laurent Wauquiez s'est joint au concert en déclarant qu'il n'est «pas normal» que des étrangers n'ayant pas travaillé puissent bénéficier d'un minimum vieillesse «supérieur à ce qui sera perçu par exemple par un agriculteur qui a travaillé toute sa vie». «Ce qu'on propose, a déclaré Wauquiez, c'est de prévoir une durée minimum de travail en France, pour pouvoir accéder aux dispositifs de protection sociale. Et là-dessus, je considère que cinq ans est une bonne durée.»

Le minimum vieillesse, accessible aux immigrés en situation régulière, fait déjà l'objet d'un contentieux. Fin 2009, le tribunal des affaires de Sécurité sociale de Paris a été saisi par un couple d'Arméniens s'étant vu refuser la prestation faute de preuve de leur résidence en France depuis cinq ans. Il a jugé que le refus était «discriminatoire» et «manquait l'objectif d'assistance aux plus démunis». La Caisse des dépôts, qui gère une partie de l'Aspa, avait décidé de se pourvoir en Cassation.

CÉDRIC MATHIOT